

Tâches	Responsabilité et flux des informations	Notes
<p><b>Objet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observer des activités particulières, au besoin, et déterminer si les travaux sont en conformité générale avec les documents contractuels.</li> </ul>	<p>Architecte et ingénieurs et autres conseils</p>	
<p><b>Fréquence des visites de surveillance générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à des intervalles appropriés au stade où en sont les travaux;</li> <li>▪ à la seule discrétion de l'architecte;</li> <li>▪ peu avant le début des travaux d'un corps de métier pour établir rapidement la qualité de main-d'œuvre attendue et pour éviter le rejet ultérieur de travaux dont les déficiences auraient pu être observées auparavant;</li> <li>▪ pendant les travaux d'un corps de métier qui relèvent de l'architecture et qui seront recouverts ultérieurement;</li> <li>▪ à des heures et des jours différents pour éviter que l'entrepreneur n'organise les travaux de manière à cacher certains éléments ou qu'il ne devienne moins exigeant quant à ses obligations contractuelles;</li> <li>▪ selon les étapes prévues au calendrier – l'entrepreneur devant aviser l'architecte à l'avance;</li> <li>▪ avant de traiter les demandes de paiement d'acompte de l'entrepreneur;</li> <li>▪ après des changements importants ou inattendus aux conditions météorologiques, ou après des secousses ou des tremblements de terre, pour déterminer si des travaux ont été endommagés;</li> <li>▪ avant que le maître de l'ouvrage occupe une partie de l'ouvrage.</li> </ul>	<p>Architecte et ingénieurs et autres conseils</p>	<p>Pour l'architecte, effectuer une visite au début des travaux des principaux sous-traitants, notamment : béton architectural; maçonnerie; bardage; portes et fenêtres, etc.</p> <p>Travaux d'architecture recouverts par la suite : isolation; protection incendie; pare-air et pare-vapeur; fourrures et autres éléments semblables; services électriques et mécaniques.</p> <p>Travaux à examiner après un changement météorologique important : affaiblissement des semelles de fondation; gel du béton ou du mortier; pénétration du gel dans le fond de l'excavation; membranes de toiture; mauvais durcissement ou séchage.</p>
<p><b>Préparation en vue d'une visite de chantier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ apporter une copie du contrat et des instructions supplémentaires/de chantier, des directives de modification, des avenants de modification, des rapports de visites antérieures ou même des dessins d'atelier avec les DR pertinentes sur support papier ou électronique sur un appareil mobile;</li> </ul>	<p>Architecte et ingénieurs et autres conseils</p>	<p>Bien souvent, le directeur des travaux aura sur place un jeu complet des documents contractuels à la disposition des experts-conseils et de tous les intervenants.</p>

Tâches	Responsabilité et flux des informations	Notes
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ s’attendre à participer à une séance d’instruction sur la sécurité de l’entrepreneur : orientation, travail en hauteur, 5 étapes du ministère du Travail;</li> <li>▪ porter l’équipement de protection personnelle : casque, lunettes de sécurité ou écrans latéraux, gilet réfléchissant, bottes de sécurité, gants et protecteurs d’oreilles, selon les instructions de l’entrepreneur;</li> <li>▪ apporter appareil photo; appareils pour mesurer la distance, le son, la température, etc.;</li> <li>▪ utiliser des listes de contrôle.</li> </ul>		<p>Certaines applications de base de données (tablette et téléphone intelligent) qui peuvent être synchronisées avec des applications de bureau permettent désormais aux experts-conseils d’avoir un accès immédiat à tous les documents contractuels, aux rapports de visite de chantier, etc. Certaines prévoient une interaction « en temps réel » sur place, de sorte que les rapports de visite et autres documents peuvent être créés, modifiés et distribués à partir du chantier.</p> <p>Les architectes devraient se procurer <i>tous</i> les éléments de protection indiqués ici.</p> <p>La qualité des photos prises à l’aide d’une tablette ou d’un téléphone intelligent est tout à fait convenable pour les visites de surveillance générale.</p> <p>Voir les listes de contrôle dans les annexes.</p>
<p><b>Avant et pendant la visite de surveillance générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ vérifier auprès du directeur des travaux s’il accompagnera l’architecte. C’est toujours préférable, car l’entrepreneur peut réagir plus rapidement aux observations faites sur place;</li> <li>▪ ne pas quitter le chantier sans avoir parlé au directeur des travaux et l’avoir informé de ses observations; idéalement, l’aviser des déficiences et des éléments non conformes observés;</li> <li>▪ lui faire part de toute observation concernant un risque à la sécurité des personnes;</li> <li>▪ si possible, lui remettre une liste des déficiences et des éléments non conformes observés; confirmer ultérieurement dans un rapport officiel;</li> <li>▪ lors d’une visite faisant suite à la demande de paiement d’acompte de l’entrepreneur, observer les points suivants : pourcentage des travaux exécutés pour chaque élément de la liste des valeurs; quantité de matériaux entreposés au chantier; valeur des déficiences et des travaux non conformes;</li> </ul>	<p>Architecte et entrepreneur général</p>	<p>La plupart des entrepreneurs ne comprennent pas l’importance des observations des experts-conseils; ils se soucient uniquement des déficiences, des éléments non conformes et des éléments et travaux jugés conformes le jour même.</p> <p>De nombreuses applications permettent désormais la transmission immédiate et automatique des observations, y compris sur les déficiences et les éléments non conformes. Les entrepreneurs apprécient généralement cette possibilité. Cela ne devrait pas être un problème pour l’expert-conseil, à condition qu’il fasse bien comprendre à l’entrepreneur que des rapports officiels de suivi ou de visite de chantier lui seront transmis par la suite.</p>

Tâches	Responsabilité et flux des informations	Notes
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ transmettre au client, à l'entrepreneur et aux autorités compétentes tous les rapports de visites de chantier, y compris ceux des ingénieurs;</li> <li>▪ donner des instructions écrites à l'entrepreneur, s'il y a lieu;</li> <li>▪ toute instruction fournie verbalement à l'entrepreneur au chantier doit être confirmée en tant qu'instruction supplémentaire et consignée comme telle;</li> <li>▪ préparer et distribuer les rapports de visites de chantier. À noter que ces rapports ne sont pas des listes de suivi pour l'entrepreneur, qui sont des listes détaillées de chaque déficience observée tout au long de l'exécution des travaux.</li> </ul>		<p>Il est préférable de faire les calculs relatifs aux demandes de paiement une fois de retour au bureau.</p> <p>Bien des autorités compétentes découragent la réception des rapports de visites de chantier. Le cas échéant, confirmer par écrit à l'autorité en question qu'elle ne recevra pas les rapports en question.</p> <p>Voir aussi le modèle de rapport de visite de chantier au chapitre 6.8.</p> <p>Les entrepreneurs demandent parfois aux experts-conseils de préparer des listes intérimaires très complètes des déficiences à corriger. Ces listes sont très différentes de la liste des déficiences notées dans les rapports de visite de chantier. La plupart des contrats client-architecte ne prévoient pas de telles visites complètes intérimaires. Si l'entrepreneur le demande et que le temps le permet, il faudra considérer qu'il s'agit de services additionnels que le client devra approuver avant d'effectuer des visites et de préparer ces listes.</p>
<p><b>Les visites de surveillance générale consistent généralement en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une vue d'ensemble rapide, pour avoir une idée générale de l'avancement des travaux par rapport au calendrier des travaux et à la dernière visite de chantier;</li> <li>▪ une visite de travaux particuliers avec l'entrepreneur et le maître de l'ouvrage, pour comprendre leurs problèmes et leurs sujets de préoccupation;</li> <li>▪ une visite avec l'entrepreneur général et certains sous-traitants pour se concentrer sur l'avancement de leurs travaux;</li> <li>▪ une visite avec l'entrepreneur pour examiner le suivi apporté aux déficiences et aux éléments non conformes identifiés précédemment.</li> </ul>	<p>Architecte et entrepreneur général</p>	

Tâches	Responsabilité et flux des informations	Notes
<p><b>Les rapports préparés après chaque visite de surveillance générale comprennent les points suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le nom et le poste de la personne qui fait la visite;</li> <li>▪ la date, l'heure et la durée de la visite;</li> <li>▪ les conditions météorologiques, notamment les conditions extrêmes;</li> <li>▪ les noms des personnes rencontrées ou celui du directeur des travaux ou de l'entrepreneur;</li> <li>▪ le pourcentage des travaux exécutés, pour chaque corps de métiers;</li> <li>▪ le degré d'avancement des travaux, par rapport au calendrier des travaux;</li> <li>▪ les travaux présentement en cours;</li> <li>▪ les travaux censés être achevés avant la prochaine visite;</li> <li>▪ les questions soulevées par l'entrepreneur ou le maître de l'ouvrage et les réponses fournies à ce moment-là;</li> <li>▪ les décisions prises par l'architecte pendant la visite ou dans le cadre de son rapport;</li> <li>▪ les questions non résolues et requérant une mesure de suivi;</li> <li>▪ l'état des déficiences et autres questions mentionnées dans le rapport précédent;</li> <li>▪ les nouvelles questions soulevées pendant la visite, y compris les déficiences et les éléments non conformes;</li> <li>▪ la liste des destinataires du rapport;</li> <li>▪ le numéro du rapport, aux fins de classement.</li> </ul>	<p>De l'architecte à l'entrepreneur général, aux ingénieurs et autres conseils et à l'autorité compétente</p>	<p>En cas d'utilisation de moyens électroniques pour saisir et communiquer des observations, des déficiences et des éléments non conformes en « temps réel », inclure ces mêmes informations dans un rapport officiel de suivi qui comprend les autres données indiquées dans la colonne de gauche.</p>